

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-000513

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 8692

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

IHAOUI KARIM

Date de naissance :

01/01/1931

Adresse :

365 Agt Meen Tawz Bus Plaza

Tél. : 066 129 6187

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : IHAOUI KARIM Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent[e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01 2023	Cry Ely		350,00	Dr Ghita BENHABIB Caractéristique 82, Rue Hassan Eloussair 1er Etage - Casablanca 0522 26 02 50 - GSM: 0661 43 05 80

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE ROUTE DE JADIDA 240, Bd Brahim Roudani Casablanca 0522 99 57 46	18-7-23	1131.65

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

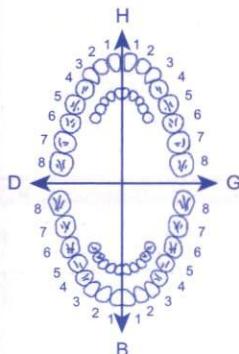
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ghita BENHAYOUN

Spécialiste en pathologie cardiovasculaire

D.I.U Echocardiographie

de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II

D.U cardiologie pédiatrique

de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

Le : 18/04/2023

M^{me} drapu kai

PHARMACIE ET PARAPHARMACIE
ROUTE D'EL JADIDA
240, Bd Brahim Roudan
Casablanca
Tél: 05 22 09 57 46

Attde 6 mois

136,60 x 6 AS = 819,60

1) Ambor 5

1 - 0 - 1

59,50

y force

AS

80 x 2 = 160,00 1 - 0 - 1

3) Débridat

AS

40,60

4) Meteo

AS

5) Parasphan

1 0 - 1

$$17,3 + 3 = 51,50$$

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41,rue Mohamed Diouri - Casablanca
6 118881 100293

Dr Ghita BINHAYOU
Cardiologue
Ass. Dr. Moussa Nussair
Casablanca
Tél: 0561430560

FORCAR®

A consommer de préférence avant fin:

Lot n° :

59,50 DH
Lot: A2303301
Per: 12-2025

UT. AV.: 05 25

P.P.V.

80 00

LOT N°: FY 4443

80,00

UT. AV.:

P.P.V.

LOT N°: F 1043 9

80,00

09366163/2

Parasphan®
10 comprimés effervescents

PPU 17DH30
EXP 09/2024
LOT 18033 6

Parasphan®
10 comprimés effervescents

PPU 17DH30
EXP 03/2025
LOT 1D046 1

UT.AV.: 07 2025 P.P.V.

136,60

LOT N°: GH 7003

136,60

UT.AV.:

P.P.V.

LOT N°: GH 7003

136,60

UT.AV.: 09 2 25 P.P.V.

136 60

LOT N°: GP 1647

136,60

UT.AV.: 07 2025

P.P.V.

136 60

LOT N°: GH 7003

136,60

UT.AV.: 04 2 25 P.P.V.

136 60

LOT N°: GE 2046

136,60

UT.AV.: 05 2 25 P.P.V.

136 60

LOT N°: FE 42 1

136,60

09366130/3

Dr BENHAYOUN Ghita

Nom : IRAQI KARIM SN : 0009031

Sex : Male Case No. :

Age : 52Y Lit No. :

Clinique N : Date : 18/07/2023

Section :

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	126 ms
Temps d'écha	14s	QT Interval:	328 ms
FC:	94bpm	QTc Interval:	410 ms
P Interval:	82ms	P Axis:	51.60°Cb
QRS Interval:	77 ms	QRS Axis:	-0.30°Cb
T Interval:	207 ms	T Axis:	16.50°Cb

Prompt:

RRs à 84s
Axe 0.15° Dr Ghita BENHAYOUN
Cardiologue
82, Rue Moulay El Hassan
1er Etage - Casablanca
Tél: +216 02 50 1561 X 3050

ECG

Signature Medecin :

